

ASSEMBLEE GENERALE DU 8 MARS 2020

RAPPORT MORAL 2019 DU PRESIDENT DENIS LEPLA

Mesdames, Messieurs, chers Amis,

Je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée générale de notre association des **Amis des Monuments et Sites de l'Eure**.

Je remercie Monsieur Recours, le Maire de Conches, l'ensemble de son conseil municipal, l'équipe de la salle de spectacle avec Charlène Aubert à sa tête, qui nous accueillent aujourd'hui dans la belle ville de Conches.

C'est avec beaucoup de plaisir que je vais vous présenter ce rapport moral qui permet de faire le bilan de nos préoccupations et de nos espoirs en même temps que l'état de notre réflexion pour mieux atteindre nos buts en matière de défense et de valorisation du patrimoine de notre département.

Reconnue d'utilité publique récemment, notre association est aussi agréée pour la protection de l'environnement depuis plus longtemps. Dès sa création, alors qu'elle n'était qu'une société, elle agissait pour la propreté de nos villes et de nos villages. Les présidents fondateurs n'hésitaient pas à cette époque à adresser des courriers comminatoires aux maires négligents qui n'agissaient pas pour la propreté de leur village ou qui laissaient leur cimetière tomber en déshérence.

Alors que le ramassage des ordures ménagères est maintenant généralisé et que le maillage du territoire en déchetteries est assuré de façon satisfaisante, de nombreuses décharges sauvages viennent encore, de nos jours, polluer nos plaines et nos forêts. Les maires semblent désabusés devant le manque de civisme, comme au Fidelaire, par exemple, à quelques kilomètres de Conches, où gravats et ordures en tout genre sont déposés par indifférence ou manque manifeste de savoir-vivre.

C'est notre rôle que de dénoncer de telles pratiques et c'est notre rôle aussi que d'y proposer des remèdes.

En collaboration étroite avec les associations, avec les enseignants, avec des parents ayant le sens de leurs responsabilités, nous devons nous aussi mobiliser nos énergies pour préserver notre environnement menacé par des irresponsables.

Imagine-t-on la forêt prestigieuse de Lyons, celle de Conches ou le moindre boqueteau isolé dans la plaine devenir des décharges à ciel ouvert parce que souillés par des dépôts clandestins ?

La réalité est pourtant visible tous les jours dans certains secteurs de notre département. Des agents de l'ONF sont parfois obligés de poser des caméras et de faire déplacer des forces de police pour traquer des individus indécents ou dangereux comme l'actualité récente nous l'a malheureusement démontré.

Notre société pourtant si consciencieuse envers toutes les bonnes causes à défendre doit se réveiller devant toutes les pollutions, on pourrait même dire devant les océans de pollutions qui nous guettent !

Soyons tous vigilants et ne laissons pas faire !

Les Amis des Monuments et Sites de l'Eure ont été à l'origine de bien des prises de conscience et de bien des combats. Ils ont souvent contribué, avec d'autres esprits éclairés à convaincre un voisin, ou des décideurs locaux, du bien-fondé et de l'utilité de préserver et de conserver notre environnement, notre patrimoine commun. Il nous faut pour cela des adhérents, mais aussi des relais, des vigies dans les communautés de communes, dans les cantons, aussi j'appelle les délégués à me signaler toutes les déviations en terme d'attaque à notre environnement afin d'en informer les autorités locales et départementales, et de voir avec elles les stratégies à mettre en place.

Quand le maire qui ne nous connaît pas nous demande qui nous sommes, nous devons répondre toujours que nous représentons une histoire, celle de la **défense et de la valorisation du patrimoine eurois**, quel qu'il soit, naturel, bâti, civil ou religieux, matériel ou immatériel.

Toute l'année, ce sont des élus ou des particuliers qui nous interrogent pour une recherche, un renseignement sur un patrimoine ou sur leur commune.

L'AMSE continue de ranger ses **90 ans d'archives**, non sans difficulté, mais le résultat, une fois qu'il sera terminé, permettra de pouvoir porter à la connaissance de tous un dossier pour chaque commune de l'Eure. Le travail des adhérents d'hier permettra d'y trouver des inventaires, des descriptions, des articles de journaux, des correspondances où chacun complétera utilement ses

connaissances. Je remercie ceux qui poursuivent inlassablement de travail depuis **notre installation à Louviers.**

Les Amis des Monuments et Sites de l'Eure sont connus pour le sérieux de leur travail et l'autorité morale que vous tous, adhérents, perpétuez, notamment en effectuant des inventaires. Je veux vous dire ici tout le bien que je pense des travaux de la commission paramentique, le temps que ses membres passent à inventorier, déplier, nettoyer, dans des conditions parfois difficiles. Bravo à toute l'équipe qui se dévoue sans compter.

Je salue et applaudis le bénévolat, celui qui nous a réuni en 2018 pour les **90 ans de notre association**, mais aussi bien sûr celui qui fournit le travail quotidien effectué par les adhérents les plus engagés pour faire fonctionner l'AMSE. Nous espérons que les patrimoines que nous vous avons fait partager en 2019 par d'agréables sorties ont été à la hauteur de vos attentes. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires, de vos photographies et aussi de vos témoignages.

Je salue les adhérents de notre association qui se mobilisent chaque année pour faire de CONFLUENCE un rendez-vous apprécié, avec une qualité de travail reconnu, un savoir-faire qui nous permet à chaque édition de recueillir des félicitations des visiteurs, de nouer des relations de proximité avec les élus et les propriétaires. **CONFLUENCE 2019, 32^e édition**, a été un excellent cru. Merci à vous tous qui permettez ce succès grâce à votre engagement.

Le rayonnement de l'AMSE se perpétue avec le lancement tout dernièrement du **Coup de cœur Agnès Vermersch** dont je vous parlais précédemment. Une convention de partenariat signée le 8 février dernier avec la **Fondation du patrimoine** a entériné quelques mois de travail pour mettre en place ce concours, avec un règlement, un formulaire et 10 000 € que nous remettrons, avec notre partenaire, pour honorer une restauration de patrimoine exemplaire. L'AMSE s'est engagée à apporter 5 000 € et la Fondation la même somme. Les lauréats éligibles, collectivités ou particuliers, doivent être engagés au préalable par une souscription publique ou par un Label, condition *sine qua non* pour concourir. Ce prix sera remis en 2020 et en 2022. A ce propos, vous pouvez dès à présent apporter à l'AMSE une participation qui viendra réduire votre imposition, à hauteur de 66 %, action qui entrera pleinement dans notre engagement de valoriser notre patrimoine local.

L'AMSE encourage toute l'année les excellentes initiatives de nouvelles associations locales constituées lors de prises de conscience salutaires pour le patrimoine de proximité. Elle félicite l'engagement et le nombre importants de sites dans l'Eure pour lesquels la Fondation du patrimoine et la **Sauvegarde de l'art français** apportent des participations financières significatives. Nous encourageons l'ensemble des collectivités et les futures municipalités à prendre en considération toutes les aides dont nous venons de parler, mais aussi, celles de l'AMSE, du **Conseil départemental** avec le dispositif **Mon Village Mon Amour**, celle de la **DRAC**, de l'**Etat** et de notre **architecte en chef des Bâtiments de France**.

Je crois en l'AMSE et en ses partenaires pour préserver notre beau patrimoine départemental. Soyons vigilants, mobilisons-nous pour améliorer notre environnement, notre cadre de vie, pour bien vivre ensemble.

Vive notre association des Monuments et Sites de l'Eure.